

Présents : Jean-Paul NOURY, Bernard ROBINET, Dominique GOUMARD, Euriell QUERAN, Jacques BLIN, Béatrice GRATON, Serge BREVET, Pierre CHEVREUL, Patrick ROCTON, Huguette AMBROISE, Cathy PAVERO, Catherine SIMON, Nadine PULY-CHAMPAGNE et Jean LECOQ.

Excusés : Claudine LANTA et Jean-Yves GRAND

ORDRE DU JOUR

- I. VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL
- II. FFB (FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE)
- III. COMPETITIONS
CHALLENGE PROMOTION
FUTURE COUPE DES PAYS DE LOIRE
INTERCLUBS (GENERAL, D6 ET INITIATION)
SIMULTANES DE STRASBOURG
INDICE « COMPETITIONS »
POINT FINANCIER DES COMPETITIONS
- IV. RELATION AVEC LES GRANDES ECOLES
- V. REFORME DES STATUTS
- VI. FORMATION (ARBITRE DE CLUB ET MONITORAT)
- VII. CRED
- VIII. REUNIONS 2023
- IX. AGENDA PAPIER N+1
- X. QUESTIONS DIVERSES
- XI. ACTION DEVELOPPEMENT

I. VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL

- ✓ PV du Conseil d'Administration (CA) du 28 septembre 2022 approuvé à l'unanimité.

II. FFB

1. Situation financière

Trésorerie d'env. 3 Millions

Déficit à venir de 950 000€ lié en partie :

- A la baisse de licenciés : 76 000 attendus et 72 000 au réel cette saison.

- A la baisse des recettes compétitions et tournois de régularité.

Des charges en moins mais cela reste insignifiant.

M. Noury présente les différents axes d'amélioration proposés par la fédération et souhaite avoir l'avis du Conseil d'Administration pour pouvoir statuer au nom du Comité lors du vote du Conseil Fédéral des 3 et 4 mars prochains :

- Vente des locaux de Saint-Cloud (taux d'utilisation inférieur à 10%, 2 250m² utilisables pour 4 700 joueurs/an et 30 week-end/52).
Coût annuel = 1M de frais de fonctionnement
Investissement pour remettre en état : 2M700
Proposition de louer des locaux par la suite mais aucun budget présenté.
- Augmentation des tarifs avec étalement sur 2023-2024-2025
Licence à 40€ pour tout le monde (au lieu de 30€ actuellement).
Part FFB des tournois de régularité de 0.57€ à 0.64€/joueur.
Compétitions + 20%

Avis du Conseil d'Administration

Vente des locaux : plutôt favorable néanmoins sans proposition concrète et budgétisée de remplacement il est difficile de se positionner.

Le CA fustige cette politique d'augmentation des tarifs. Agir en « défense » constante et sans programme d'attaque structurel lui semble être une aberration.

Il serait pertinent d'avoir une étude du coût par joueur et par compétition.

2. 10^{ème} OPEN Européen de Strasbourg du 02 au 17/06/23

Coût global estimé à 500 000€

Peu de sponsors, le 1^{er} BBO, va verser 130 000€, le 2^{ème} : 25 000€.

Recettes attendues 800 000€ mais nous nous dirigeons plutôt vers 300 000€ (sponsors compris).

2 évènements prévus :

- Fêtes des promotions le 03/06 au soir.
28 joueurs ayant participé au challenge promotion du printemps vont être invités selon des critères précis (hôtel + restaurant pris en charge).
Classement national promotion automne : Anjou : 2^{ème} /paire et 4^{ème}/équipe (en nombre de participants).
- « Invitation » des délégués développement, après-midi du 03/06.

3. Classement

La dotation globale a été augmentée de 7% en PE et PP (surtout lié aux challenges promotion/2)

Saison 23-24 : JP. Noury et D. Goumard présente le sujet, des échanges s'en suivent.

Le projet sera soumis au vote du prochain Conseil Fédéral.

A partir de la saison prochaine, chaque licencié aura un Indice de Compétition en plus de son

Indice de Valeur :

Indice de valeur (IV) inchangé de 1N à NC, nombre variant de 100 à 20.

Etabli à partir de seuils fixés à l'avance.

Calculé par le cumul de tous les points gagnés dans tous les types d'épreuves, il reflète le niveau des joueurs issu de leur expérience.

Il sera utilisé pour les tournois et les simultanés (FFBClubNet).

Indice de Compétition (IC)

Nombre impair (sauf 100) variant de 100 à 25.

Etabli à partir de pourcentages fixes de licenciés.

Prise en compte des 7 meilleures compétitions de chaque joueur (Top 7).

Il sera utilisé pour les compétitions fédérales et de comité ainsi que pour les festivals (MagicContest).

4. Mission « Repenser la Fédération »

Franck Riehm confirme son souhait d'investiguer JP Noury, en tant que conseiller spécial, sur la mission « repenser la fédération, son organisation et sa gouvernance ».

La CA le félicite

III. **COMPETITIONS**

1. Challenge Promotion

Bonne participation, la proximité est essentielle.

Realbridge pour les actifs ? Ce n'est pas possible en Finale de Comité. La FFB devait étudier cette solution mais pas de réponse à ce jour.

Les clubs souhaitent que nous proposons des compétitions en week-end voire après-midi + soir (ex. Val de Seine) pour les actifs.

Point inscriptions

Ch. Hiv/4 le 15/03 : 67 (75 à l'automne).

Ch. Hiv/2 le 28/03 : 181 hier soir (247 au 1^{er} challenge).

Le Comité tient à remercier chaleureusement les clubs pour leur implication ainsi que les joueurs pour leur confiance dans cette nouvelle formule.

2. Future Coupe des Pays de Loire (CDPL)

Projet envoyé en amont par mail aux membres

Volonté de moderniser la CDPL, le projet a été initié par Jean LECOQ et Patrick ROCTON.

Dominique Goumard présente le projet et Patrick ROCTON présente une simulation de rencontres basée sur les inscriptions de cette année.

👉 Le CA se prononce :

- ✓ Format des matchs : 2 équipes adverses de 4 paires
1ere paire > 120 – 2^e paire max 120 – 3^e Paire max 80 – 4^e paire < 80
2 s'abstiennent, 12 approuvent.
- ✓ 2x10 donnees avec mi-temps :_approuvé à l'unanimité
- ✓ Le niveau des paires se fera sur l'IV (et non l'IC) : approuvé à l'unanimité
- ✓ Principe de regroupement : approuvé à l'unanimité
- ✓ 6 rencontres maximum par poule : approuvé à l'unanimité
- ✓ Finale : 1 date, central et dans un grand club : approuvé à l'unanimité

3. **Interclubs 2023 et +**

Belle équipe organisatrice, bon espoir sur le résultat.

La question se pose à savoir s'il faut maintenir les Interclubs les prochaines années et sur un lieu unique.

En cause : le coût énorme de location des salles et la difficulté à rassembler des bénévoles pour l'organisation.

Projets à l'étude :

2024 : Cholet candidat

2025 : Pornic rdv le 07/03.

Saumur, Chinon et Thouars s'y intéressent aussi.

4. **Simultanés de Strasbourg « clubs ».**

Echec total sur le 1^{er} qui a été proposé 2 semaines seulement avant le début de l'épreuve.

5. **Simultané du Comité**

Moins de participants qu'en octobre comme chaque année (67 paires).

8€/joueur, certains joueurs ont rapporté le fait que c'était trop cher tout en précisant que le Comité « s'en mettait plein les poches ».

Le Comité n'a effectivement pas suffisamment communiqué aux joueurs le détail du tarif qui fait état, au contraire, d'une part importante à destination des clubs :

4€ pour le club

2€ pour le prestataire qui fait les donnees et livrets

2€ pour le Comité

Il y a également beaucoup de compétitions proposées donc moins d'intérêt.

⇒ Faut-il le faire en après-midi ou le soir ? A réfléchir pour l'année prochaine.

Il sera important de bien communiquer sur le détail du coût.

6. **Point financier des compétitions.**

Mixte2 Exc.: 1111€ // Mixte2 Hon : 6857€

Open4 Exc : 552€ // Open4 Hon : 1230€

TDF : - 861€

Béatrice G. est inquiète sur les résultats à venir des challenges.

En effet, des ½ FC avec peu de paires par centre. C'est toujours le même souci, si moins de centres, moins de monde.

↳ Problème structurel du modèle du Comité car les recettes sont principalement basées sur les inscriptions aux compétitions.

Un échange à lieu sur l'arrimage entre tournois de régularités et compétitions.

Cath. Simon : quel serait le retour du Comité pour les clubs si jamais ils sont ponctionnés sur les TR (Tournois de Régularité) ?

Pour info, sur 29 comités 21 prennent déjà une part sur les TR.

IV. RELATION AVEC LES GRANDES ECOLES

Ecole centrale, 10 joueurs environ

Arts et Métiers : 4

Laval : balbutiant, rien de concret.

V. REFORME DES STATUTS

Bernard R. : les statuts fonctionnent bien.

Un point pose cependant difficulté, ce sont les élections. Il est difficile de présenter plusieurs listes en raison des critères exigés.

Il est ainsi proposé un allègement (notion de multicartes) :

« 8.2 Composition

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres dont les 7 membres du Bureau exécutif. Il est élu au scrutin de liste à deux tours, sans panachage, dans les conditions prévues par l'article 7.4 des présents statuts.

Au jour de l'élection, chaque liste comprend au minimum 3 Présidents de club, chacune des sensibilités suivantes étant représentée par au moins une personne :

- *représentativité de la taille des clubs : un adhérent d'un club d'au moins 100 licenciés, un adhérent d'un club de 50 à 100 licenciés, un adhérent d'un club de moins de 50 licenciés*

- *Représentativité territoriale : un licencié de chacun des quatre départements*

- *Représentativité des niveaux de jeu : un joueur de haut niveau (au moins 1^{ère} série majeure), un joueur classé 1^{ère} série mineure ou 2^{ème} série et un joueur de 3^{ème} ou 4^{ème} série*

... une même personne pouvant représenter plusieurs de ces sensibilités.

Le Comité s'efforce de tendre vers la parité hommes/femmes reflétant la composition de ses licenciés. »

✓ Approuvé à l'unanimité.

⇒ Sera présenté le 08/05 lors de la Conférence des Présidents et pour vote à l'AG.

VI. FORMATION (ARBITRE DE CLUB ET MONITORAT)

Que 2 candidatures reçues pour Arbitre de Club (ARCLU), on ne maintient pas.

Catherine S. suggère la mise ne place d'une formation animation de club plutôt qu'arbitre de club > Très bonne idée.

- ⇒ Le Comité se penche sur la question et proposera quelque chose.
JP Noury nous informe que la FFB songe sérieusement à changer de logiciel (Magic Contest) car actuellement la maintenance n'est réalisée que par une société unique et dont la seule personne compétente part en retraite prochainement.

VII. CRED

Prochaine audience le 07/03 portant sur une suspicion de tricherie.

VIII. REUNIONS 2023

8/05 : Conseil des présidents à Ancenis
18/04 : Bureau au BCRR à 16h30
28/10 : AG à Angers BCRR à 09h30 avec buffet > A confirmer

IX. AGENDA PAPIER N+1

Reporté

X. ACTION DEVELOPPEMENT

Cf powerpoint diffusé

Bravo, la démarche et la présentation sont efficaces et percutants.

Il est essentiel d'avoir des actions prolongées dans le temps. La clé de voute est les délégués développement en clubs.

Il est demandé à Euriell et Eric de faire une présentation lors de la conférence des Présidents du 08 mai.

Premières réunions des Délégués Développement des Clubs, organisées par Euriell et Eric :
le 8 mars à Nantes et 22 mars à Angers.

Serge Brevet, Secrétaire Général



Fin à 13h15

Jean-Paul Noury, Président

